

donner suite aux résolutions qui seront prises et de savoir comment les questions relatives aux océans peuvent être davantage étudiées et intégrées à la famille des Nations Unies. Plus précisément, voici ce qui intéresse le Canada :

- **Créer une seule tribune pour les questions ayant trait aux océans.** Actuellement, ces questions sont étudiées dans beaucoup de conventions et à de nombreuses tribunes, mais il n'existe pas un seul endroit où tous ces problèmes peuvent être discutés. Une seule tribune, peut-être sous l'égide du Bureau du droit de la mer des Nations Unies, serait utile pour promouvoir des discussions intégrées sur le sujet.
- **Se pencher sur les sources terrestres de pollution marine.** Il est nécessaire de se pencher sur les sources terrestres de pollution marine, notamment en donnant suite au Programme d'action mondial adopté d'un commun accord à la Conférence de Washington en 1995.
- **Attirer l'attention sur la gestion des zones côtières et le développement durable des régions côtières.** La plus grande partie de la population mondiale vit dans les régions côtières ou à proximité de ces dernières et se nourrit de produits de l'océan, ce qui rend encore plus fondamentale la reconnaissance de l'importance mondiale de la gestion des zones côtières étant donné que l'année internationale de la mer sera proclamée par les Nations Unies dès 1998.
- **Préconiser la ratification prochaine par tous les États et la mise en vigueur de l'Accord des Nations Unies sur les stocks transzones et les espèces migratrices (?).** Cet accord, élaboré lors de la conférence du même nom, permet à la communauté internationale de mettre fin à la surpêche en haute mer des stocks transzones et des espèces migratrices.

Les produits chimiques

Depuis la CNUED, des progrès constants ont été réalisés en vue de la saine gestion des produits chimiques. Comme l'indique le paragraphe 19.1 d'Action 21, «*Les produits chimiques jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans le progrès social et économique de la communauté mondiale, et il est prouvé que, quand on y recourt à bon escient, ils peuvent être largement utilisés dans de bonnes conditions de rentabilité et pratiquement sans danger. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour assurer la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques toxiques, dans le cadre du respect des principes d'un développement durable et de l'amélioration de la qualité de la vie de l'humanité.*»